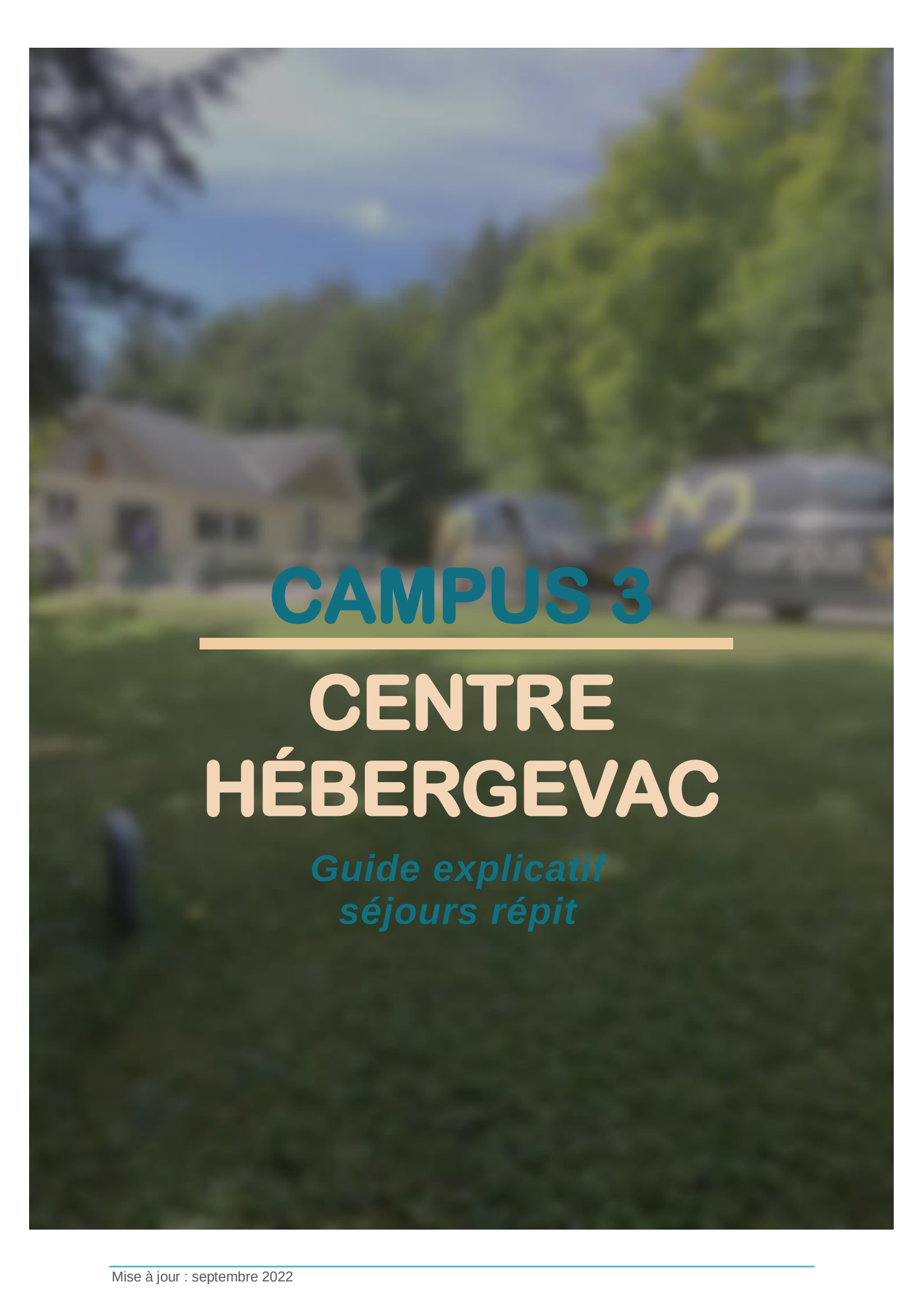




CAMPUS 3

**CENTRE
HÉBERGEVAC**

*Guide explicatif
séjours répit*



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1. Description	4
2. Clientèle cible	6
3. Mode de fonctionnement.....	8
4. Mode de paiement.....	9
5. Informations pour les séjours	10
6. Pourquoi choisir HébergeVac	12

INTRODUCTION

Campus3 est un organisme communautaire qui répond aux besoins d'engagement, d'apprentissage, de soutien et de socialisation des personnes de 50 ans ou plus. Le centre HébergeVac (Le Centre) de Campus3 est l'un des services dans la gamme des programmes sociaux de l'organisation. Il est situé au lac Écluse à Val-des-Monts, offrant un service de répit-dépannage en hébergement temporaire aux personnes ayant 50 ans ou plus, en une perte d'autonomie ou une incapacité et qui vivent à domicile. Les proches aidants qui contribuent à leur maintien à domicile ont aussi accès aux installations du centre HébergeVac. Le Centre contribue à l'amélioration de leur qualité de vie en favorisant l'interaction avec leur environnement.

Bien que les séjours de répit-dépannage soient destinés aux gens qui vivent à domicile et à leurs proches-aidants Il est aussi possible les personnes hébergées en ressources d'hébergement non institutionnelles (RNI) aient accès au service de répit-dépannage comme c'est le cas avec les ressources de type familial (RTF) et des ressources intermédiaires¹. Dans tous les cas, le soutien inclut les services de gîte, couvert et les activités.

¹ Celle-ci ne bénéficient toutefois pas du tarif préférentiel spécifique au plan d'investissement pour le soutien à domicile.

1. DESCRIPTION

C'est à l'automne 1994 que la Fondation du CHSLD de Hull et les Caisses populaires Desjardins acquièrent le site qui devint plus tard le centre HébergeVac de Campus3. Situé en pleine nature aux abords du lac Écluse à Val-des-Monts en Outaouais, le centre peut accommoder des gens qui nécessitent un soutien d'une intensité légère à modérée. HébergeVac amène les proches à accéder à un temps de détente afin de compenser pour la fatigue supplémentaire occasionnée par les besoins de soutien de la personne soutenue.

L'objectif premier du Centre est de donner du soutien aux proches-aidants sous forme de répit-dépannage tout en favorisant la socialisation des aidés.

Nos installations :

- Un bâtiment central où se déroulent les activités de loisir offertes le jour, pouvant accueillir une quarantaine de personnes et comprenant une cuisine, une salle communautaire multifonctionnelle (salle à manger, salle de jeux et un salon avec fenestration panoramique), un balcon offrant une vue sur le lac et une aire réservée à l'administration. On y retrouve une salle de bain adaptée.
- Une unité annexée avec cinq chambres pour personnes n'ayant pas de limitations importantes sur le plan de la mobilité où on retrouve quelques marches afin d'y accéder, de même qu'une salle d'eau standard, non adaptée.
- Une unité sécurisée annexée de huit chambres pour gens ayant des limitations sur le plan de la mobilité. Elles sont situées près d'une salle de bain adaptée ayant une cabine de douche spacieuse munie de divers équipements (chaise de douche, chaise de transfert, barres d'appui), cabinet d'aisance surélevé avec côtés sécuritaires de toilette. De plus, ces chambres sont situées dans une section sécurisée, munie de portes avec serrures automatiques et caméra de surveillance au corridor.
- Les chambres sont munies de lit d'hôpitaux, certains électriques.
- Une pièce pour la lessive, une conciergerie, une lingerie, et un balcon sur deux façades avec une vue magnifique sur le site.
- Un quai adapté pour la pêche et l'observation sur le lac.
- Des sentiers adaptés pour les fauteuils roulants.
- Un ponton en saison estivale.

Nos activités :

- Le lundi, les participants arrivent pour 10h00², ils sont accueillis par le personnel sur place. Les participants s'installent dans leur chambre et, au besoin, le personnel aide au bon déroulement.
- Les participants doivent remettre leurs médicaments ainsi que leur paiement pour le séjour lors de l'installation dans les chambres.
- Période de causerie et café pour apprendre à se connaître. C'est le moment idéal pour les participants de mentionner s'il y a des particularités. Lors du dépôt de votre demande de répit-dépannage, il est important de prévenir l'administration des spécificités qui pourraient rendre le séjour de l'ainé plus agréable.
- Ensuite, dans la même continuité de discussion, un diner leur sera servi. Les participants qui désirent se reposer vu le changement de routine, peuvent également le faire à ce moment-là.
- Après le diner, les activités débutent telles que jeux de poches, pétanques, karaoké, danse, bricolage, atelier de cuisine ou si le temps le permet les participants iront faire les activités à l'extérieur. Les activités varient en fonction de la saison, du niveau d'autonomie et de l'intérêt des participants de la semaine.
- L'approche adoptée pour les activités reste toujours celle axée sur la socialisation. Ainsi, les participants doivent être en mesure de s'intégrer dans un groupe ou sous-groupe.

² Le Centre ouvre ses portes à 8h, mais avec le transport partant de Gatineau, les participants arrivent sur le site d'HébergeVac vers 10h.

2. CLIENTELE CIBLE

Le centre HébergeVac de Campus3 est accessible aux personnes de l'Outaouais âgées de cinquante ans ou plus qui nécessitent un soutien en raison d'une perte d'autonomie ou d'une incapacité, de même qu'à leurs proches-aidants qui leur apportent un soutien à domicile.

La définition adoptée par Campus3 pour déterminer une personne proche-aidante est celle privilégiée par l'Appui ainsi que celle de la Politique nationale pour les personnes proches-aidantes. Ainsi, toute personne (proche-aidant) qui, au cours des 12 derniers mois, a fourni de l'aide ou des soins à une personne âgée avec qui elle partage un lien affectif, familial ou non, en raison d'un problème de santé temporaire ou permanent, d'une incapacité physique ou mentale ou de problèmes liés au vieillissement dans au moins un des types d'aide suivants³ :

- Le transport
- Les travaux domestiques
- L'entretien de la maison
- Les travaux extérieurs
- Les soins personnels
- Les traitements médicaux
- L'organisation des soins
- Les opérations bancaires
- Et d'autres activités.

Afin d'assurer la sécurité de tous, les personnes qui sont instables du point de vue médical, celles qui sont en fin de vie ou en traitement actif de chimiothérapie ne peuvent être desservies. Il en est ainsi pour les individus qui adoptent des comportements susceptibles de mettre à risque leur sécurité ou celle d'autrui ne peuvent accéder au service. Les gens en perte d'autonomie plus importante qui nécessitent un soutien qui dépasse ce qui peut être offert par les membres du personnel non spécialisé ne peuvent y effectuer de séjours pour ces mêmes raisons de sécurité de services⁴. Les référents sont invités à communiquer avec les responsables de

³ Bien que Campus3 adopte cette définition pour donner accès au Centre HébergeVac, il faut toutefois vérifier auprès de vos subventionnaires s'ils adhèrent aux mêmes critères pour vos services.

⁴ Les employés sont formés en secourisme et RCR, en principes de déplacements sécuritaires des personnes et maîtrisent le plan de sécurité d'incendie de l'endroit.

Campus3 pour statuer quant à l'éligibilité de personnes qui nécessitent un soutien plus important.

Les personnes de 50 ans et plus vivant en milieu de vie substitut, comme c'est le cas avec les ressources de type familial (RTF) et des ressources intermédiaires (RI), ont aussi accès au répit-dépannage lorsqu'elles sont considérées admissibles⁵.

Les participants (aidés) doivent être en mesure de se joindre à un groupe ou sous-groupe lors de leur séjour. HébergeVac n'étant pas un service personnalisé de gardiennage, mais un camp de vacances où les aidés peuvent venir socialiser, avoir du plaisir, en toute sécurité tout en permettant à leurs proches-aidants un moment de répit. Ainsi, nous nous réservons le droit de retourner le participant s'il est incapable de s'intégrer au groupe ou si nous ne pouvons trouver d'autres possibilités pour donner du répit sans nuire au séjour des autres participants.



⁵ Les tenanciers de RI-RTF ne bénéficient toutefois pas du tarif préférentiel accessible aux gens qui figurent parmi ceux prévus au plan d'investissement pour le soutien à domicile.

3. MODE DE FONCTIONNEMENT

Le Centre HébergeVac est ouvert à l'année, sans interruption, sauf en cas de force majeure, du lundi au vendredi. Vous pouvez participer aux séjours de répit-dépannage à HébergeVac de Campus3 du lundi au vendredi⁶ en tout temps lorsque disponible. Un formulaire de demande de service de répit-dépannage doit être complété pour les participants, incluant la liste de médicaments.

Voici les étapes à suivre pour obtenir le formulaire :

- Visiter le site du Campus3 (www.campus3.ca)
- Allez dans l'onglet intitulé : SERVICES
- Dans le menu déroulant, sélectionnez : PROGRAMMES SOCIAUX
- Choisissez le rectangle bleu nommé : HÉBERGEVAC
- Allez jusqu'au bas et vous verrez : DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER
- Téléchargez : FORMULAIRE RÉPIT-DÉPANNAGE
- Remplissez le formulaire de demande de service de répit-dépannage
- Ce formulaire doit être dûment rempli soit par un travailleur social, par la famille ou par le participant lui-même
- Envoyer au courriel info@campus3.ca
- Une fois le formulaire reçu, Campus3 communiquera avec la personne qui a rempli ou signé le formulaire pour procéder aux réservations
- Pour annuler une réservation, vous devez nous appeler le mercredi précédent votre séjour à HébergeVac pour éviter des frais. Si vous annulez dépassé ce délai, les frais de séjour vous seront facturés.
- Campus3 offre aussi le transport aller-retour moyennant des frais de 30 \$⁷

⁶ Les personnes au montant accessible à la subvention sont limitées à 14 jours cumulés par année financière. Les heures d'ouverture sont du lundi 8h au vendredi midi.

⁷ Le prix est sujet à changement sans préavis

4. MODE DE PAIEMENT

Comment procéder pour les paiements :

- Les paiements peuvent se faire soit en argent comptant ou chèque au nom du Campus3.
- Tous les participants doivent remettre leur paiement dès l'arrivée à HébergeVac.
- Vous pouvez également venir directement faire votre paiement au Campus3, dans la semaine précédant le séjour à HébergeVac.



5. INFORMATIONS POUR LES SEJOURS

Pour que les séjours à HébergeVac de Campus3 soient sécuritaires et agréables, il convient de rappeler quelques règles et façon applicable lors des séjours.

Prise de médicaments

La liste de médicaments préparée par la pharmacie doit être incluse à la demande. Les médicaments réguliers et produits naturels doivent être préparés en DISPILL par une pharmacie pour la durée complète du répit. Le participant ou son proche doit remettre le DISPILL à son arrivée. HébergeVac offre uniquement les services de distribution de médicaments, c'est-à-dire qu'ils ne font que remettre la médication à la personne qui se l'administre elle-même. Les participants qui souhaitent procéder par automédication doivent avoir lors de leur séjour soit un coffre et un cadenas dans lequel ils pourront verrouiller leur médication. Les médicaments sont aux frais de l'utilisateur. Une liste de médicaments à jour sur laquelle on retrouve tous les médicaments dont les PRN (ordonnance au besoin et médicaments en vente libre) doit être annexée à la demande de séjour. Campus3 ne prend aucune responsabilité quant aux DISPILL mal fait.

Prise de repas

La préparation des repas est fournie et l'assistance est accessible au besoin si le participant requiert un soutien pour assurer une prise adéquate et sécuritaire du repas. Veuillez informer l'administration lors de votre inscription s'il y a des allergies ou intorélances.

Hygiène corporelle

L'assistance pour les soins d'hygiène corporelle est offerte (aide douche, lavabo) de même que l'aide pour le changement de culotte d'incontinence si requis.⁸ Il faut s'entendre que l'assistance veut dire assister le participant et non donner une douche complète.

⁸ Il faut s'entendre que l'assistance veut dire assister le participant et non donner une douche complète.

Vêtements, habillement et effets personnels

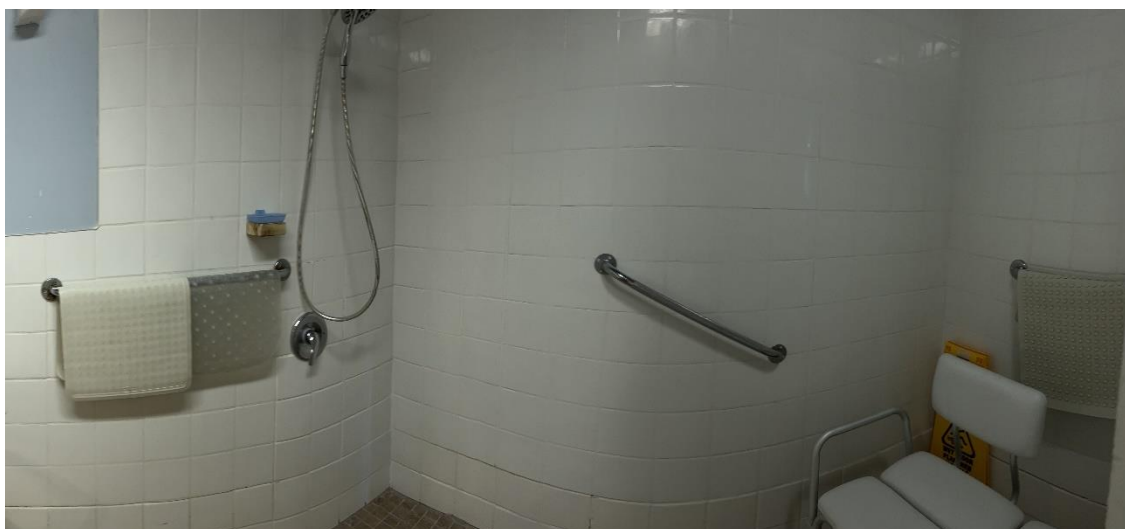
L'utilisateur doit apporter ses articles d'hygiène personnelle (**brosse à dent, dentifrice, déodorant, savon, shampoing, rasoir, débarbouillette, serviette de corps**). Il doit aussi avoir en sa possession ses vêtements adaptés à la saison, les rechanges, ainsi que des cintres. L'aide pour compléter les tâches d'habillement est offerte, ainsi que la supervision pour le port de vêtements adéquats en fonction de l'activité est aussi fournie. HébergeVac de Campus3 ne peut être tenu responsable de perte et vol d'effets personnels. L'utilisateur doit apporter ses protections pour incontinence.

Sécurité des lieux

Chaque chambre et salle de bain est équipée d'une cloche d'appel d'urgence. Les portes donnant accès à l'extérieur sont munies d'une alarme ou de sorties de secours. HébergeVac de Campus3 assure la présence minimale de deux employés dont un qui demeure disponible la nuit advenant un besoin d'assistance rapide. Le proche aidant qui désire accompagner son proche pendant le répit dormira dans la même chambre que ce dernier.

Tabac et cannabis

Il est interdit de fumer à l'intérieur, mais un espace est désigné pour les fumeurs à l'extérieur de l'édifice.



6. POURQUOI CHOISIR HÉBERGEVAC

PARCE QUE TOUT LE MONDE MÉRITE UN RÉPIT !

Nous savons ce que c'est que de s'occuper à temps complet d'un aîné, parent ou conjoint, d'un frère ou d'une sœur qui a besoin de soins quotidiens et d'une attention constante. Parfois, on est soi-même à bout de souffle.

Mais comment faire autrement ? En bénéficiant d'un répit de cinq jours au centre de villégiature en pleine nature, vous pourrez vous y reposer pendant cinq jours comme si vous étiez en vacances.

